

Panorama de la VAE en Auvergne

L'activité de validation en Auvergne
De 2007 à 2016

INTRODUCTION

Ce bilan a été réalisé grâce aux données fournies par les principaux organismes valideurs régionaux (ci-dessous) délivrant des diplômes ou des titres par la voie de la VAE en Auvergne.

- Branche des services de l'automobile (ANFA)
- Chambre de Commerce et d'Industrie Formation (CCI)
- Chambres des métiers et de l'Artisanat (CMA)
- Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
- Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
- Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
- Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Clermont (Groupe ESC Clermont)
- Hécate formation
- Polytech'Clermont – Ferrand
- Rectorat/Dispositif Académique de Validation des Acquis (DAVA)
- Université Blaise Pascal
- Université d'Auvergne
- VetAgro Sup

Ce bilan **n'est pas le reflet exhaustif de l'activité de validation en Auvergne**, du fait que certaines données ne sont pas à ce jour portées à la connaissance du Centre de ressources régional en VAE (activité VAE des branches professionnelles, d'organismes de formation privés, de la Culture,...).

Le panorama présente **l'activité de validation** des principaux organismes valideurs régionaux sur les années civiles de 2007 à 2016. Aussi, les données communiquées **ne permettent pas de suivre une cohorte**. Elles ne sont pas l'illustration de parcours de candidats qui effectueraient l'ensemble des étapes constitutives du processus de VAE sur une seule et même année.

Pour éviter toute interprétation erronée, nous attirons l'attention sur le fait que les chiffres présentés ne sont que des indicateurs, qu'il convient **d'analyser isolément à chaque étape par année**. Des ratios ou des taux ne peuvent donc être tirés à partir des données des différentes étapes.

A noter également que les Auvergnats qui ont engagé une démarche de VAE auprès d'un organisme valideur hors région, ne sont pas ici pris en compte (données non disponibles).

La production du panorama de l'activité de validation en Auvergne a été assurée par le Centre de ressources régional en VAE du CARIF-OREF Auvergne dans le cadre de sa mission de capitalisation et de diffusion des données statistiques VAE.

SOMMAIRE

Chiffres Clés.....	4
Les demandes de VAE.....	5
Les recevabilités	6
La présentation en jury.....	7
Les décisions de validation	9
Index des sigles	10

CHIFFRES CLÉS

PLUS DE 6 080 DIPLÔMÉS¹ PAR LA VAE

En moyenne² chaque année en Auvergne :

- 1 395 personnes **engagent une démarche de VAE**. 88% des demandes de VAE sont jugées recevables.
- 504 personnes sont **diplômées par la voie de la VAE** et 345 valident partiellement avec l'objectif d'obtenir la certification visée à l'issue d'un parcours complémentaire.
- 51% de **validations totales** sur plus de 150 certifications distinctes.
- 50% des certifications délivrées concernent le **1^{er} niveau de qualification** (CAP/BEP ou équivalent).

¹ Depuis 2003

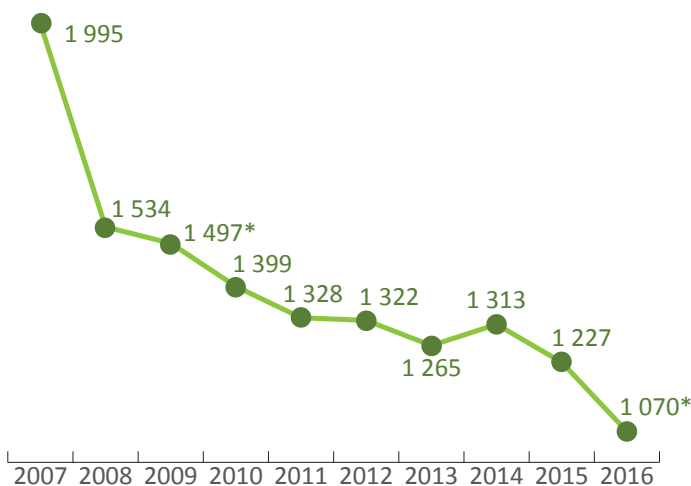
² Moyenne sur 10 ans, de 2007 à 2016

LES DEMANDES DE VAE

● ● ● Nombre de demandes de VAE déposées

Attention :
Les données
Auvergne de la
DRJSCS Jeunesse
et Sports ne sont
pas disponibles
dissociées de Rhône-
Alpes pour 2016.
Elles apparaîtront
donc dans le tableau
de bord commun
Auvergne-Rhône-
Alpes à paraître fin
2017.

Note :
Cet indicateur
représente le nombre
de dossiers de
demandes de VAE
déposés pour étude
de recevabilité,
sur chaque année
civile, tous valideurs
confondus.



2007 . . . 2016

13 950 demandes de VAE déposées auprès
des services valideurs de la région

Depuis un pic en 2007, les demandes de
VAE diminuent chaque année.

● ● ● Répartition des demandes de VAE par valideur sur les 5 dernières années

	2012		2013		2014		2015		2016	
	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)
ANFA	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
CCI Formation	0	0	0	0	10	1	9	1	7	1
CNAM	16	1	22	2	16	1	26	2	21	2
DIRECCTE	228	13	233	18	177	13	244	20	251	23
DRAAF	22	1	23	2	28	2	22	2	6	1
DRJSCS Jeunesse et Sports	77	5	56	4	78	6	56	5	NR	-
DRJSCS Sanitaire & Social	415	21	373	28	391	30	383	31	256	24
Groupe ESC Clermont	6	0	14	1	4	0	5	0	10	1
Hécate Formation	4	0	2	0	4	0	4	0	10	1
Polytech'Clermont	9	0	8	0	4	0	0	0	0	0
Rectorat/DAVA	410	21	427	31	402	31	394	32	382	36
Université Blaise Pascal	71	4	64	5	55	4	53	4	49	5
Université d'Auvergne	61	4	42	3	144	11	26	2	78	7
VetAgro'Sup	2	0	1	0	0	0	4	0	0	0
Total	1 322	100	1 265	100	1 313	100	1 227	100	1 070	100

PROGRESSION DES DEMANDES DE VAE POUR LES TITRES DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET LES DIPLÔMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

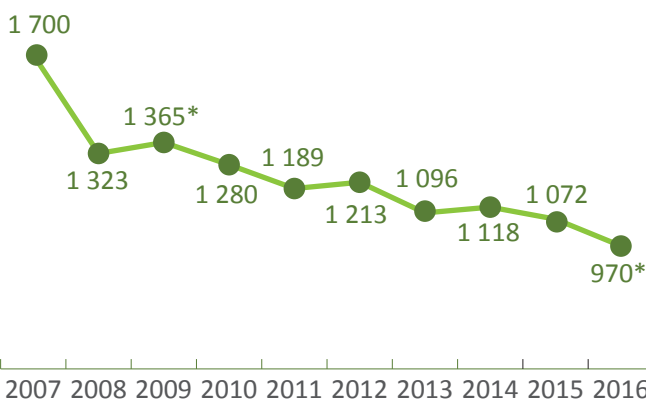
Dans un contexte de baisse des demandes de VAE, le poids des diplômes de l'éducation nationale progressent à 36% en 2016. Il en est de même pour les titres du ministère en charge de l'emploi qui poursuit sa progression (13% en 2014, 20% en 2015 et 23% en 2016). Le poids des diplômes des universités connaît également une progression notable (+5 points pour l'Université d'Auvergne en 2016) après une diminution lourde entre 2014 et 2015). La baisse la plus notable est celle des demandes pour les diplômes du sanitaire et social qui décrochent de 7 points en 2016.

LES RECEVABILITÉS

● ● ● Nombre de demandes recevables

Attention :
Les données
Auvergne de la
DRJSCS Jeunesse
et Sports ne sont
pas disponibles
dissociées de Rhône-
Alpes pour 2016.
Elles apparaîtront
donc dans le tableau
de bord commun
Auvergne-Rhône-
Alpes à paraître fin
2017.

Note :
Cet indicateur
représente le
nombre de dossiers
de demandes VAE
instruits et jugés
recevables sur chaque
année civile, tous
valideurs confondus.



2007 . . . 2016

12 326 demandes de VAE recevables

Le taux de recevabilité se maintient,
tous valideurs confondus autour de
88%.

* : En 2009, le groupe ESC Clermont n'avait pas communiqué de chiffre et pour l'année 2016, voir l'avertissement ci-contre.

● ● ● Répartition des demandes recevables par valideur sur les 5 dernières années

	2012		2013		2014		2015		2016	
	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)
ANFA	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
CCI Formation	0	0	0	0	10	1	9	1	7	1
CNAM	10	1	12	1	7	1	9	1	10	1
DIRECCTE	193	17	213	18	169	15	231	22	250	26
DRAAF	22	2	23	2	28	3	21	2	6	1
DRJSCS Jeunesse et Sports	57	5	40	4	53	5	40	4	NR	-
DRJSCS Sanitaire & Social	359	32	303	26	330	29	294	27	203	21
Groupe ESC Clermont	6	0	14	1	4	0	5	0	8	1
Hécate Formation	3	0	2	0	3	0	4	0	8	1
Polytech'Clermont	8	0	8	0	4	0	0	0	0	0
Rectorat/DAVA	435	39	390	33	400	36	377	35	354	36
Université Blaise Pascal	63	6	54	5	50	4	54	5	48	5
Université d'Auvergne	54	5	37	3	60	5	25	2	76	8
VetAgro'Sup	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Total	1 213	100	1 096	100	1 118	100	1 072	100	970	100

Globalement, la baisse des demandes notifiées recevables suit celle des demandes, excepté en 2009 où elles progressent de 3% par rapport à l'année antérieure et en 2012 où elles se stabilisent, et ce, malgré une demande qui diminue légèrement.

LA PRÉSENTATION EN JURY

Attention : les données Auvergne de la DRJSCS Jeunesse et Sports ne sont pas disponibles dissociées de Rhône-Alpes pour 2016. Elles apparaîtront donc dans le tableau de bord commun Auvergne-Rhône-Alpes à paraître fin 2017.

Note : Cet indicateur représente le nombre de personnes présentées en jury (toutes sessions confondues), ou le nombre de dossiers de validation soumis au jury, selon si il y a eu entretien avec le jury ou non.

Note : Certains organismes valideurs ont des périodicités de sessions de jury variables d'une année sur l'autre. Ceci permet d'expliquer parfois les écarts importants du nombre de personnes présentées en jury d'une année sur l'autre.

● ● ● Nombre de personnes évaluées en jury



* : En 2009, le groupe ESC Clermont n'avait pas communiqué de chiffre et pour l'année 2016, voir l'avertissement ci-contre.

2007 . . . 2016

9 580 personnes évaluées

Alors que le nombre de personnes présentées en jury est resté relativement stable entre 2007 et 2009 autour de 1 100, il diminue fortement en 2010 (-11%, soit 1 006 passages en jury), pour passer en dessous des 1 000 en 2012. Cette tendance se confirme depuis 2013 avec une accélération entre 2015 et 2016.

● ● ● Répartition des passages en jury par valideur sur les 5 dernières années

	2012		2013		2014		2015		2016	
	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)	Nb	Poids(%)
ANFA	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
CCI Formation	0	0	0	0	7	1	9	1	1	0
CNAM	1	0	0	0	2	0	2	0	0	0
DIRECCTE	104	16	157	16	130	16	119	16	88	15
DRAAF	16	1	16	1	9	1	13	2	2	0
DRJSCS Jeunesse et Sports	46	3	48	3	24	3	37	5	NR	-
DRJSCS Sanitaire & Social	446	43	406	43	355	43	290	38	203	34
Groupe ESC Clermont	3	0	2	0	3	0	1	0	1	0
Hécate Formation	3	0	2	0	3	0	3	0	8	1
Polytech'Clermont	4	0	8	0	4	0	0	0	0	0
Rectorat/DAVA	287	28	276	28	234	28	240	32	243	41
Université Blaise Pascal	28	3	16	3	26	3	15	2	19	3
Université d'Auvergne	43	4	32	4	33	4	26	3	24	4
VetAgro'Sup	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Total	982	100	963	100	830	100	757	100	589	100

On note des variations au niveau de la représentativité des valideurs aux différentes étapes de la démarche de VAE. En effet, alors que la DIRECCTE représente 26% des demandes recevables, sa part passe à 15% au niveau des passages en jury. Cette baisse de représentativité concerne également, bien que dans une moindre mesure, les deux universités.

Inversement, la part du rectorat est plus importante au niveau des passages en jury (41%) qu'au niveau des demandes recevables (36%). Même constat pour le sanitaire et social qui passe de 21% des demandes de recevabilité à 34% des passages en jury. Quant aux autres valideurs, quelle que soit l'étape, leur part reste stable.

Ces variations s'expliquent en partie suite à une gestion partielle de certains parcours de VAE. En effet, certains candidats peuvent être notifiés recevables en région et valider hors région ou inversement, en sachant que seules les données en lien avec la (ou les) étape(s) réalisée(s) au niveau régional sont comptabilisées.

LA PRÉSENTATION EN JURY - SUITE -

● ● ● Nombre de candidats recevables, présentés et reçus depuis 2007

	Recevables	Poids (%)	Passés en jury	Poids (%)	Reçus	Poids (%)
ANFA	3	0%	1	0%	1	0%
CCI Formation	27	0%	18	0%	15	0%
CMA	5	0%	2	0%	0	0%
CNAM	74	1%	15	0%	4	0%
DIRECCTE	2 000	16%	1 335	14%	1 031	20%
DRAAF	227	2%	144	2%	96	2%
DRJSCS Jeunesse et Sports*	418	3%	506	5%	234	5%
DRJSCS Sanitaire & Social	3 755	30%	4 091	43%	1 514	30%
Groupe ESC Clermont*	90	1%	47	0%	12	0%
Hécate Formation	47	0%	31	0%	23	0%
Polytech'Clermont	29	0%	21	0%	18	0%
Rectorat/DAVA	4 599	37%	2 808	29%	1 705	34%
Université Blaise Pascal	504	4%	215	2%	122	2%
Université d'Auvergne	523	4%	333	3%	257	5%
VetAgro'Sup	25	0%	13	0%	4	0%
Total	12 326	100%	9 580	100%	5 036	100%

2007 . . . 2016

12 326 candidats **recevables**

9 580 candidats **présentés en jury**

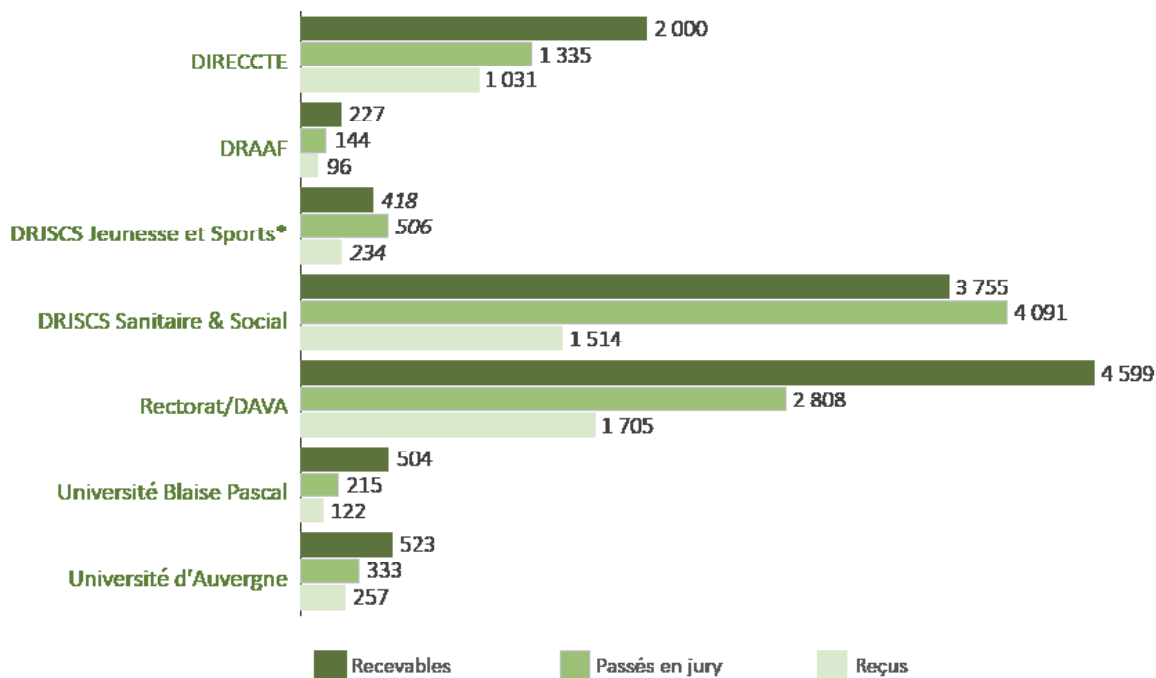
5 036 candidats **certifiés**

Le poids de la DIRECCTE, du rectorat et de l'université d'Auvergne dans les validations totales est supérieur à leur poids au niveau des passages en jury, plaçant ces 2 organismes valideurs parmi ceux justifiant des taux de validation les plus forts.

Attention :
les données Auvergne de la DRJSCS Jeunesse et Sports ne sont pas disponibles dissociées de Rhône-Alpes pour 2016. Les données ci-contre vont de 2007 à 2015.

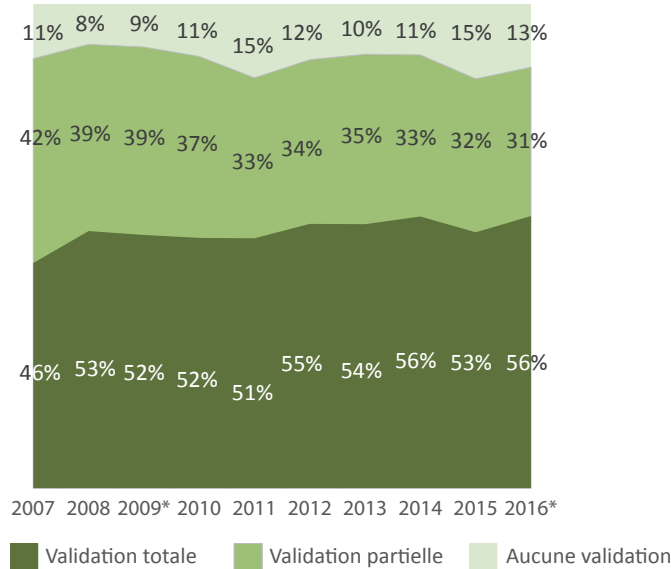
Note :
Les valideurs dont le nombre de dossiers recevables de VAE est inférieur à 100 ne sont pas représentés graphiquement.

* : En 2009, le groupe ESC Clermont n'avait pas communiqué de chiffre et pour l'année 2016, voir l'avertissement ci-contre.



LES DÉCISIONS DE VALIDATION

● ● ● Nature des décisions de validation



Attention :
les données
Auvergne de la
DRJSCS Jeunesse
et Sports ne sont
pas disponibles
dissociées de Rhône-
Alpes pour 2016. Les
données ci-contre
vont de 2007 à 2015.

Note :
Cet indicateur
représente le nombre
de validations totales,
partielles et nulles
attribuées par les
jurys, toutes sessions
confondues par
année civile.

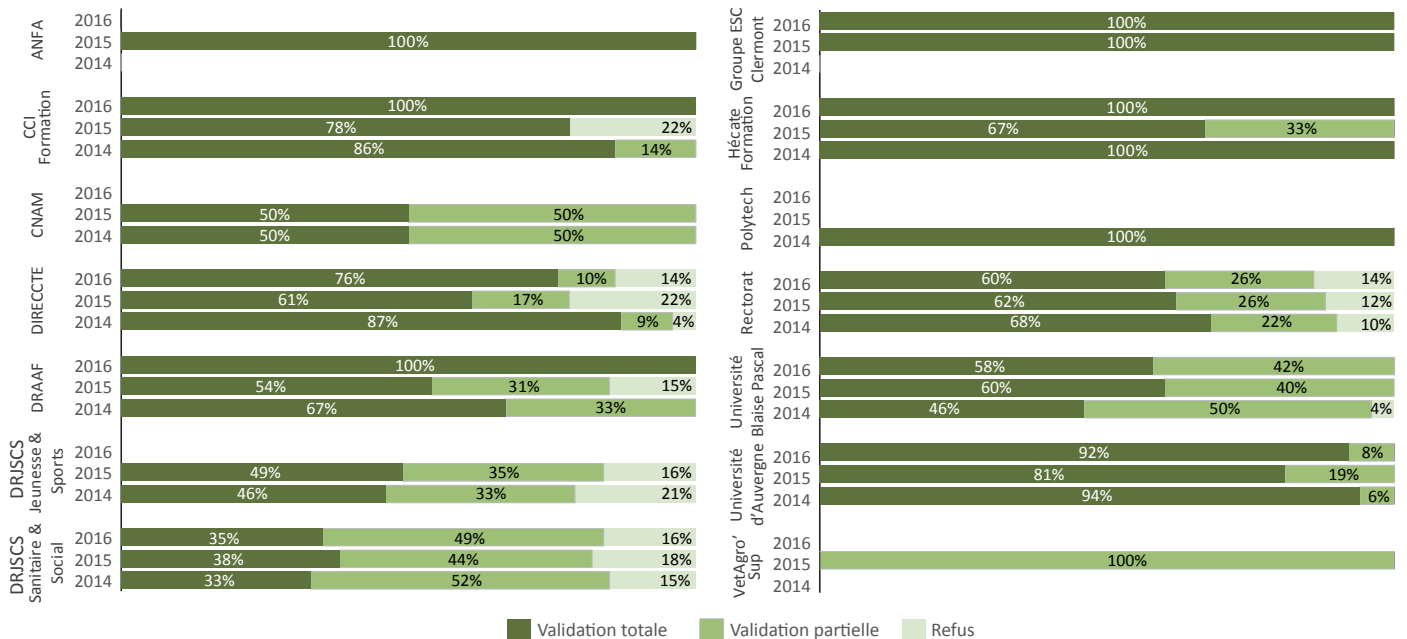
* : En 2009, le groupe ESC Clermont n'avait pas communiqué de chiffre et pour l'année 2016, voir l'avertissement ci-contre.

2007 . . . 2016

5 036 validations totales, soit **56%**
3 453 validations partielles, soit **31%**
1 083 validations nulles, soit **13%**.

Entre 2008 et 2011, le **taux de validation totale est resté relativement stable**, de l'ordre de 53% contrairement à celui des refus de validation qui sur la même période a connu une progression constante passant de 8% en 2008 à 15% en 2011 au détriment des validations partielles. En 2012, nouvelle répartition, les validations totales progressent de 4 points et les refus de validation diminuent de 3 points pour retrouver leur taux de 2010, soit 11%. La part des validations partielles se maintient autour de 34%. Cette tendance se confirme en 2013 et 2014. En 2015, la part des refus de validation augmente à nouveau de 4 points pour baisser en 2016 au profit des validation totale dont la part revient à 56%.

● ● ● Résultats des jurys de 2014 à 2016 par valideur



2014 . . . 2016

On constate sur les 3 dernières années des variations dans la répartition entre validation totale, validation partielle et refus de validation chez tous les valideurs.

Parmi les variations, on peut noter que le taux de validation totale au niveau des diplômes de la DRJSCS Sanitaire et social augmente entre 2014 et 2015 de 5 points et diminue entre 2015 et 2016 de 3 points. Pour la DIRECCTE, après une baisse de 26 points entre 2014 et 2015, le taux de validation totale progresse de 15 points. Pour l'Education nationale la diminution du taux de validation totale se poursuit (-8 points entre 2014 et 2016).

INDEX DES SIGLES

ANFA : Association Nationale pour la Formation Automobile

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

DAVA : Dispositif Académique de Validation des Acquis

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

ESC : Ecole Supérieure de Commerce

Contact **CARIF-OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63000 Clermont-Ferrand
Tel : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail Grand Public : <http://orientation.auvergne.fr>
Portail Professionnel : <http://pro.formationauvergne.com>
Mail : vae@cariforef-auvergne.org